



Le programme de l'OMPI pour l'établissement des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI)

**Abidjan
Le 17 juillet 2018**

Elangi Botoy Ituku

Administrateur en charge de l'Information en matière de propriété industrielle

Division de l'Accès à l'Information et aux Savoirs

Section de l'Appui à l'Innovation et à la Technologie

Secteur de l'Infrastructure Mondiale

Sommaire

- Projet CATI
- Ressources Principales du Projet CATI
- Ressources Complémentaires du Projet CATI
- Comment réduire les écarts de connaissance technologique?
- Qu'est-ce qu'un CATI?
- Comment développer le Réseau National de CATI?
- Conclusion

Projet CATI

- SOURCE: Agenda du Développement de l'OMPI (septembre 2007): La Recommandation n°8 vise à *faciliter l'accès aux bases de données de technologies* et de publications scientifiques aux PVD et aux PMA membres de l'OMPI dont la Côte d'Ivoire
- BUT: Aider les pays bénéficiaires à réduire les écarts de connaissances *techniques et scientifiques* qui existent entre eux et les pays industrialisés membres de l'Organisation
- MOYENS: Etablir, en coopération avec les gouvernements des pays bénéficiaires, des Centres d'Appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI) qui vont distribuer les ressources du Projet CATI à *tous les utilisateurs locaux pour les exploiter et créer des emplois (universités, écoles techniques, PME/PMI, centres de recherche, garages, inventeurs, ateliers, etc.)*

Ressources Principales du Projet CATI: 100 Millions de Technologies Publiées dans des Documents de Brevets

SECTION A — NÉCESSITÉS COURANTES DE LA VIE

SECTION B — TECHNIQUES INDUSTRIELLES; TRANSPORTS

SECTION C — CHIMIE; MÉTALLURGIE

SECTION D — TEXTILES; PAPIER

SECTION E — CONSTRUCTIONS FIXES

SECTION F — MÉCANIQUE; ÉCLAIRAGE; CHAUFFAGE; ARMEMENT; SAUTAGE

SECTION G — PHYSIQUE

SECTION H — ÉLECTRICITÉ

(suite) Où Trouver les Documents de Brevets?

- Dans des bases de données *gratuites* des offices nationaux, régionaux et internationaux de brevets (France, Canada, Suisse, OMPI – PATENTSCOPE-, Office Européen des brevets – ESPACENET-, etc.)
- Dans des bases de données *commerciales* (*Programme ASPI de l'OMPI*)
- A ce jour, plus de 80 millions de technologies sur 100 millions ne sont plus protégées selon l'Office Européen des Brevets (80% d'information *technique* est publié *seulement dans un document de brevet*)

(suite) Bases de Données Commerciales de Brevets: Programme ASPI de l'OMPI

■ LexisNexis (TotalPatent)



■ Minesoft (Patbase)



■ ProQuest (Proquest Dialog) (**suspendu**)



■ Questel (Orbit.com)



■ Thomson Reuters (Thomson Innovation)



■ World Intellectual Property Search (WIPS Global)



(suite) Plus de 80 mille Publications Scientifiques: Programme Recherche pour la Vie

■ HINARI (OMS)



■ AGORA (FAO)



■ OARE (PNUE)



■ ARDI (OMPI)



Ressources Complémentaires du Projet CATI

- Pour aider les utilisateurs des ressources du Projet CATI à perfectionner leurs connaissances, l'OMPI met à la leur disposition :
 - Un forum social (e-TISC)
 - Un enseignement didactique à disposition (e-tutorial)
 - Des téléconférences
 - Des cours à distance de l'Académie et une certification des participants
 - Des publications de l'OMPI (fournies gratuitement)
 - Des conférences régionales ou sous-régionales (participation limitée au personnel du CATI local)
 - Des programmes de Maîtrise en droit de propriété intellectuelle (Yaoundé II, Mutare, Turin, Haifa, etc.)

Comment réduire les écarts de connaissance technologique?

- **La RÉPONSE se trouve dans les conditions de brevetabilité:**

NOUVEAUTÉ: Dans un pays, les centres de recherche, les laboratoires, les inventeurs / innovateurs, les universités ont pour mission d'apporter de NOUVELLES idées et concepts

- **ACTIVITE INVENTIVE**: L'homme du métier = Formation des Ressources Humaines (Usines, Ateliers, Ecoles Techniques, Fab Labs, etc.)

- **APPLICATION INDUSTRIELLE**: Capacité de production (Industries) et Commercialisation (PME, etc.) = **MARCHÉ**

- **Dans un pays, il faut relier les TROIS éléments pour produire les résultats CONCRETS!!!**

Qu'est-ce qu'un CATI?

- Un CATI est:
 - Une Bibliothèque Digitale/Electronique
 - Un Centre de formation
 - Un Centre d'appui aux affaires

CATI bibliothèque digitale

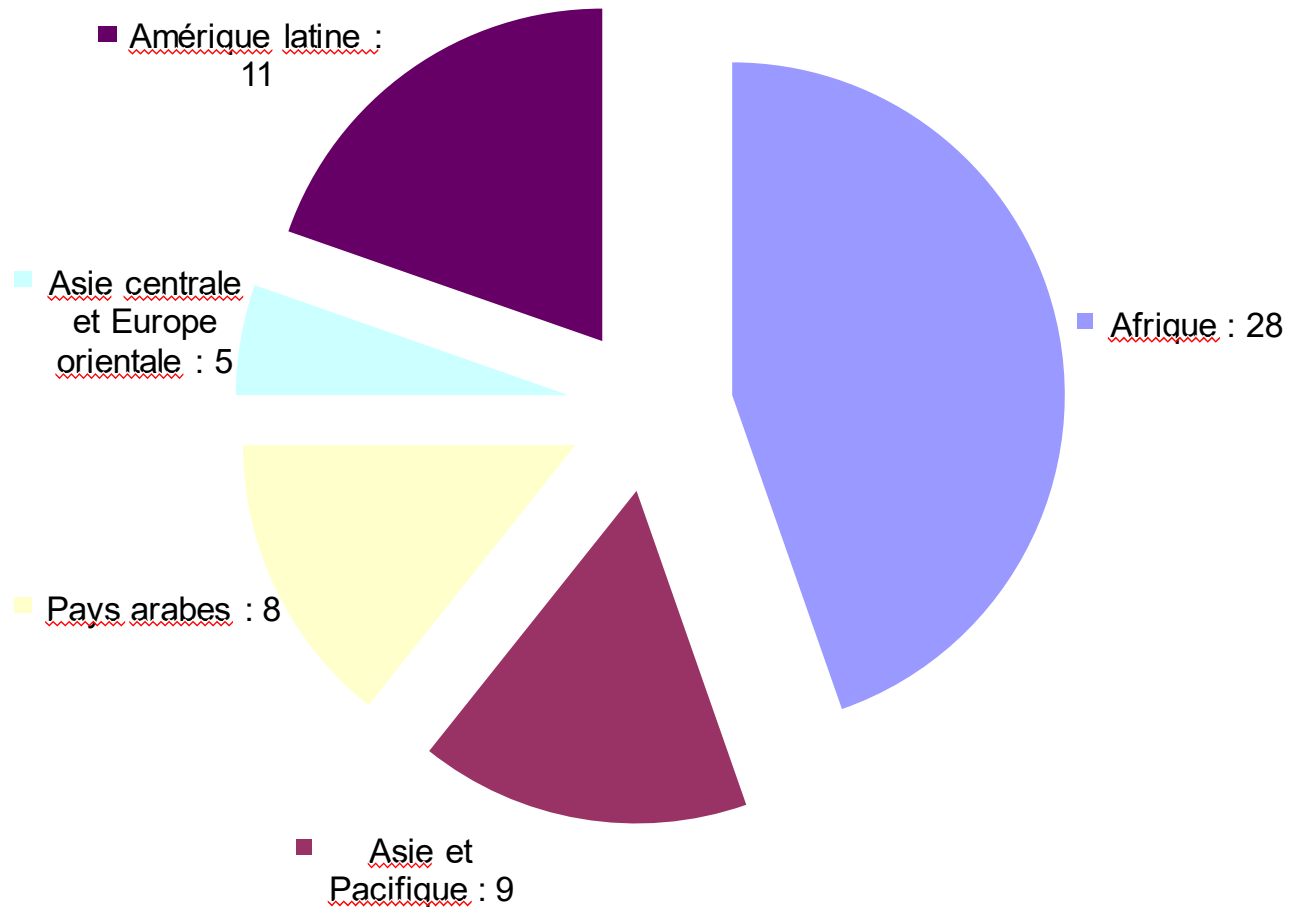
Bibliothèque physique



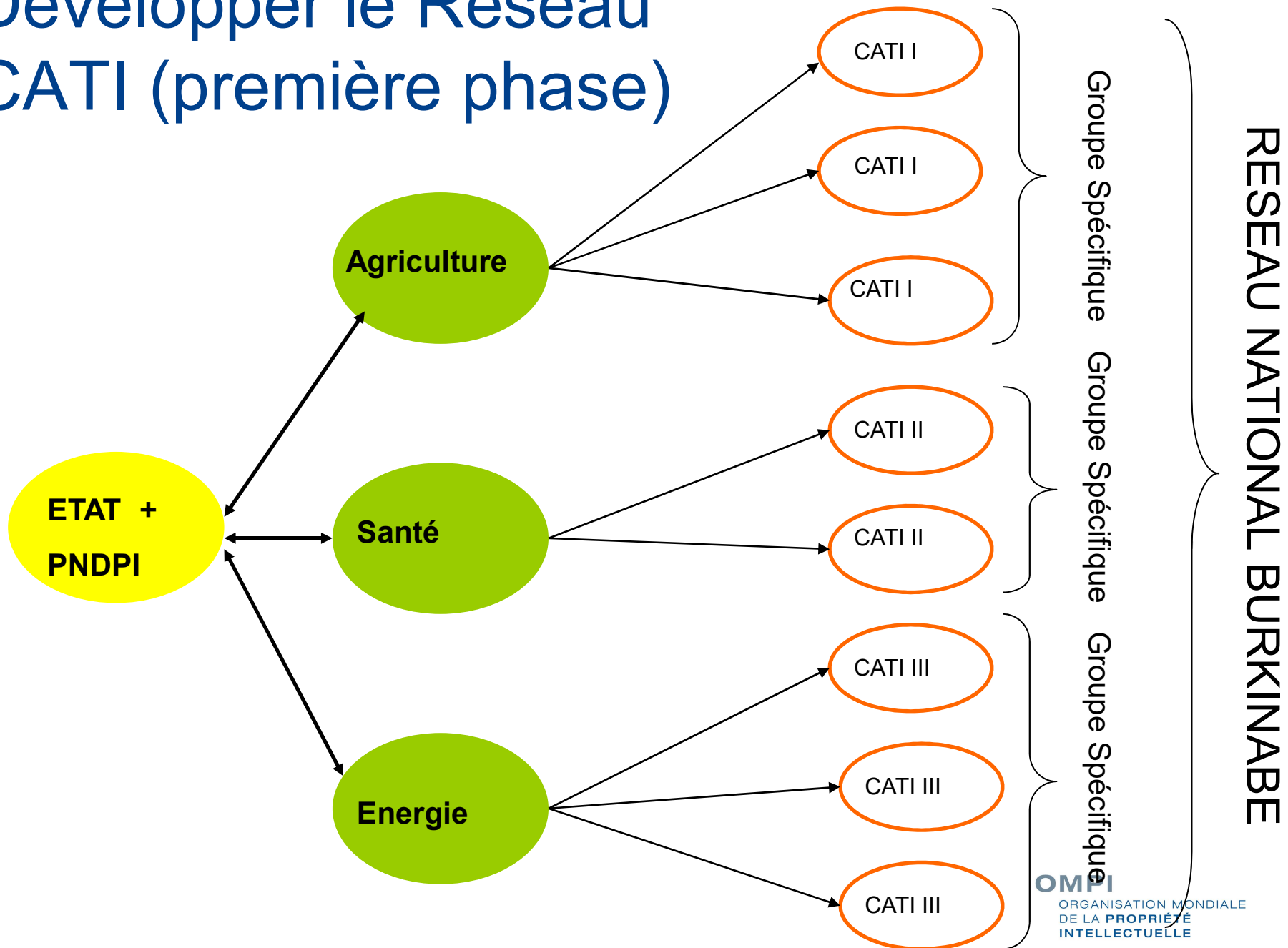
Bibliothèque digitale



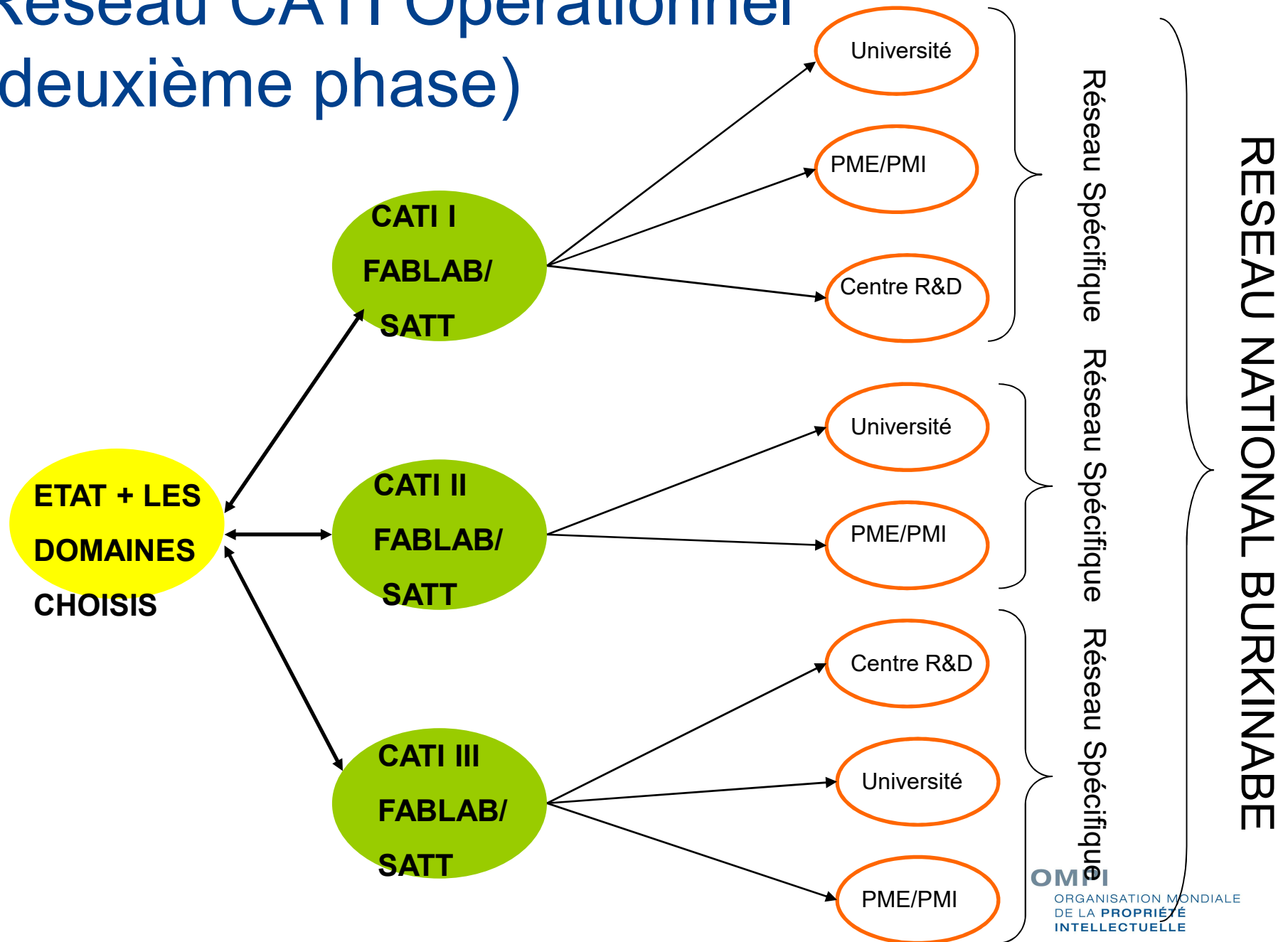
(suite) CATI: Répartition régionale



Développer le Réseau CATI (première phase)



Réseau CATI Opérationnel (deuxième phase)



Produits du Réseau CATI Développé



Conclusion

- Actuellement, l'OMPI, à travers le Projet CATI, place ses PVD et ses PMA membres dont la Côte d'Ivoire à peu près *sur un pied d'égalité* (en ce qui concerne *l'accès à l'information technique*) avec les puissances industrielles traditionnelles et émergentes (Europe, Etats-Unis, Japon, Chine, Corée du Sud, Brésil, Inde, Argentine, etc.)
- Le projet CATI aide les PMA et les PVD dont la Côte d'Ivoire à développer leur capacité nationale **de reproduire** les technologies existantes et **d'innover** dans les domaines choisis dans leur Plan National du Développement de la Propriété Industrielle (PNDPI)
- Le but du Projet CATI est de mettre toutes les ressources précitées à la disposition des PVD et des PMA membres de l'OMPI dont la Côte d'Ivoire afin qu'ils puissent acquérir **l'indépendance technologique** pour résoudre leurs problèmes techniques dans les domaines mentionnés dans leur plan national du développement de la PI

- **POUR Y ARRIVER, LES PAYS BENEFICIAIRES DOIVENT MARIER LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE**
- **POUR AVOIR UN RESEAU CATI OPERATIONNEL, LES ETATS DOIVENT MARIER LES CATI-LES FABLAB/LES STRUCTURES D'ACCELERATION DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE (SATT) ET LES UTILISATEURS LOCAUX DES RESSOURCES DU PROJET CATI (UNIVERSITE, CENTRES DE RECHERCHE, PME/PMI, ETC.) POUR MANUFACTURER TOUS LES PRODUITS DONT ILS ONT BESOIN; C'EST DE CETTE MANIERE ET DE CETTE MANIERE SEULEMENT QU'ILS REDUIRONT LES ECARTS DE CONNAISSANCE QUI EXISTENT ENTRE EUX ET LES PAYS INDUSTRIALISES!!!!**

MERCI DE VOTRE ATTENTION!!!!

ltuku.elangibotoy@wipo.int

OMPI
ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE